

Spy
Les fouilles de F. Twiesselmann
sur la Basse Terrasse
Paléolithique supérieur (*)

par

Michel DEWEZ, Stefan Karol KOSLOWSKI et Elzbieta SACHSE-KOZLOWSKA

INTRODUCTION

De-1948 à 1956, le Pr. F. Twiesselmann et une équipe de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique ont exploré à nouveau le gisement de Spy. Au cours de ces campagnes de fouille, une abondante documentation préhistorique a été récoltée dans la grotte, dans la Haute Terrasse, dans le dépôt de pente et dans la Basse Terrasse. De nombreux relevés stratigraphiques furent dessinés avec minutie.

En 1977, le Pr. F. Twiesselmann nous proposa de reprendre ses recherches et de les exploiter ; dans cette perspective, il nous confia l'étude de l'ensemble du matériel archéologique et de sa documentation, photographies et relevés. Il semblait qu'une structure anthropique, peut-être associée à un foyer, avait été découverte sur la Basse Terrasse. La plus grande partie de cette structure avait été laissée en place avec une légère couverture en rondins surmontée de remblais. Comme de nombreuses « fouilles » clandestines avaient lieu dans la zone de la Basse Terrasse, nous avons pu, grâce au Service S.O.S. - FOUILLES, y effectuer une fouille de sauvetage et nous rendre compte que nous intervenions malheureusement trop tard. Néanmoins dans le cadre des activités de la Société Wallonne de Paléontologie, nous avons pu effectuer une fouille de contrôle, permettant de mieux comprendre la stratigraphie. Nous avons entrepris de nombreuses recherches sur le matériel archéologique récolté par F. Twiesselmann et son équipe. Nous avons demandé à nos collègues polonais de l'Université et de l'Académie des Sciences de Varsovie, Stefan et Elzbieta Kozlowski, d'étudier avec nous le matériel du Paléolithique supérieur de la Basse Terrasse. Après un examen des données stratigraphiques et du matériel récolté, il nous a semblé pertinent d'isoler un ensemble archéologique situé à proximité de la rivière.

Nous croyons qu'il est légitime de formuler l'hypothèse de travail qu'une bonne partie de ce matériel était en position sub-primaire, c'est-à-dire presque en place (cf. M. Dewez 1983 sur la notion de sub-primaire). Même si les conditions de la fouille n'ont pas permis une exploitation optimale du matériel, les résultats obtenus nous paraissent très satisfaisants et nous pensons qu'ils viennent conforter notre hypothèse de travail. Il a existé à Spy plusieurs occupations sur la Basse Terrasse de

(*) Communication présentée le 8 mars 1986.

l'Orneau et il est possible d'en proposer une diagnose. C'est le but du travail que nous présentons ici en rassemblant le matériel lithique le plus significatif de la zone la mieux stratifiée.

Nos vifs remerciements vont au Pr. F. Twiesselmann pour son aide et sa collaboration très amicale. Notre gratitude va également à A. Leguebe qui nous a facilité grandement l'accès à son laboratoire et aux réserves de l'I. r. Sc. n. B. Enfin nous sommes redevables au Ministère de l'Education Nationale d'avoir bien voulu mettre un crédit à notre disposition dans le cadre de la Collaboration Scientifique Internationale. Nous remercions également nos collègues et collaborateurs de la Société Wallonne de Paéthnologie pour leur amicale coopération.

LA FOUILLE

Une tranchée d'une largeur maximum de 4 mètres, descendant de la terrasse de la grotte jusqu'à la rivière, selon un axe Nord-Sud, a été aménagée sur une longueur de 24 mètres. Un profil stratigraphique a été levé tout le long des deux bords de cette tranchée (fig. 2 et 3). Le matériel archéologique a été récolté par des unités de carroyage de 2 m ou d'1 m. Chaque unité de carroyage a été exploitée selon des modules horizontaux d'une épaisseur variant entre 60 et 15 cm. Une structure ocrée contenant des cendres fut découverte dans le carroyage 20-21 BC, une des tranchées principales. L'examen du profil stratigraphique révélait que la partie méridionale de la tranchée présentait des unités lithologiques sub-horizontales comprenant une structure d'origine anthropique. C'est pour cette raison que nous avons limité notre étude à cette zone, soit celle des carrés 19 à 24 BCDE (fig. 1).

En 1979-1980, la SO. WA. P. et le Service S.O.S. FOUILLES ont entrepris une fouille de sauvetage et de contrôle dans la Basse Terrasse (M. Dewez 1980-1981) en encadrant à l'Est et à l'Ouest l'ancienne tranchée menée par l'I. r. Sc. n. B. sous la direction de F. Twiesselmann.

Approche stratigraphique des fouilles de 1952-1953

Notre description est basée sur les relevés de F. Twiesselmann, et sur les observations effectuées lors des fouilles de contrôle, ainsi que sur les traces de sédiments observées sur les documents lithiques. En nous basant sur les cotations de F. Twiesselmann, nous avons pu, à la suite d'une analyse typologique approfondie, replacer le matériel archéologique dans le contexte stratigraphique.

Nous pouvons proposer la stratigraphie suivante, de bas en haut, en commençant par les couches les plus sûres et en remontant vers les couches les plus perturbées.

1. BEDROCK, altéré en surface comprenant des blocs détachés (M. Dewez 1981, fig. 38) présentant à la hauteur de la bande 19 un décrochement vertical d'une hauteur d'un mètre. Dans les mètres 20 à 24 le rocher descend en pente douce vers le Sud. Après la bande 24, le bedrock s'enfonce plus verticalement et les sédiments profonds sont actuellement noyés par une rivière souterraine.

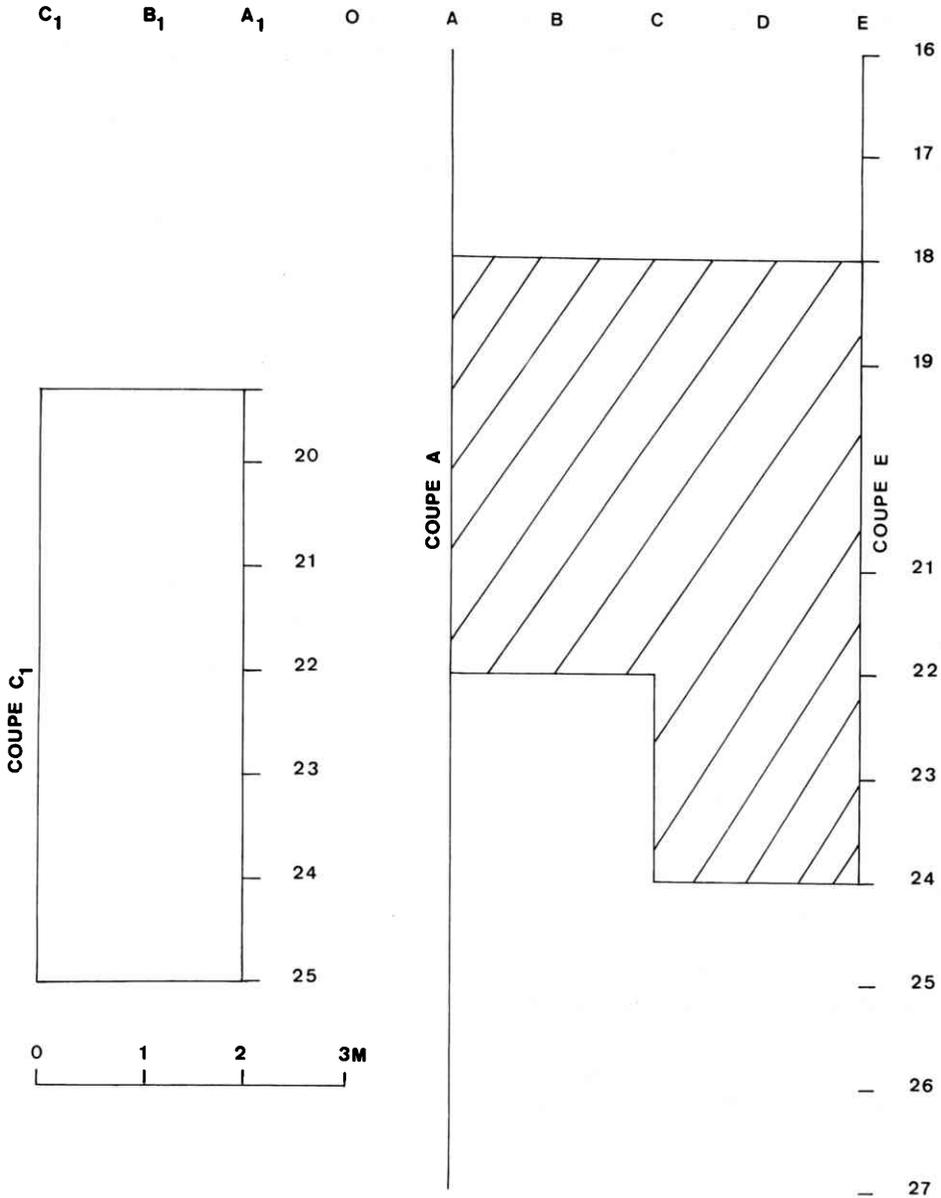


Fig. 1. - *Spy - Basse Terrasse — Fouilles F. Twiesselmann*

La surface hachurée correspond à la zone pour laquelle nous avons étudié le matériel lithique du Paléolithique supérieur attribuable aux couches 2 et 3. Cependant, le mètre 19 nous paraissant trop peu fiable n'a pas été pris finalement en considération.

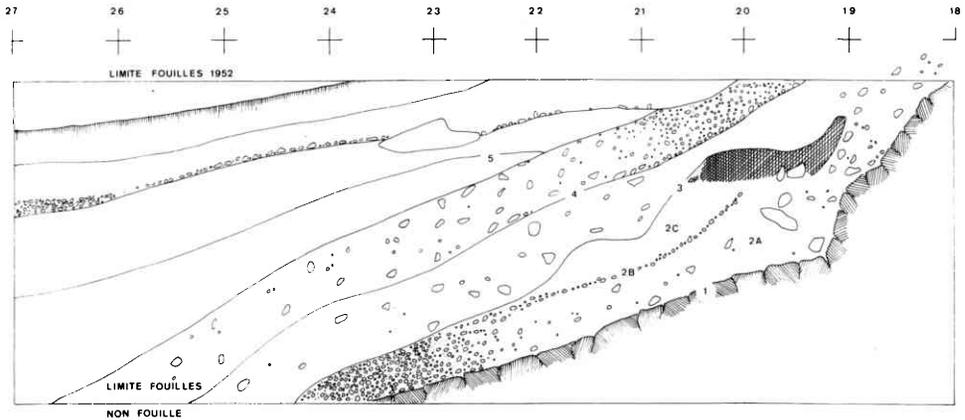


Fig. 2. - *Spy - Basse Terrasse - Fouilles et relevé de F. Twiesselmann*
Coupe A, partie inférieure (1953)

1. - Bedrock
2. - «Cailloutis dans argile brune tassée à la base»
3. - «Foyer» (ocre rouge)
4. - «Argile jaune passant au gris» «Argile grise-verte» «Argile grise»
5. - «Eboulis»

2. «LOESS» - «CAILLOUTIS DANS ARGILE BRUNE TASSEE A LA BASE» d'une épaisseur d'environ 60 cm à 1 m. Ce dépôt est traversé par un mince lit de cailloutis qui le divise en deux formations. En dessous de ce cailloutis on rencontre principalement du matériel moustérien et aurignacien, le Moustérien se trouvant d'une manière homogène sous l'Aurignacien, à partir des bandes 23-24. C'est en dessous du lit de cailloutis et à son niveau que le matériel lithique a conservé des traces de manganèse. Ces traces sont surtout observables sur les pièces aurignaciennes.

2A. Le niveau en dessous du cailloutis présente une industrie aurignacienne plus ou moins en place (sub-primaire) (CMK - M. Dewez, 1981, fig. 38) et, peut-être, dans sa partie supérieure, des traces de Maisiérien.

2B. Le lit de cailloutis descend obliquement vers l'Orneau. Il témoigne d'une érosion.

2C. La partie supérieure au lit de cailloutis contient surtout des témoins de l'industrie gravettienne, redéposés en position secondaire.

3. LE DEPOT A STRUCTURE OCREE qui descend obliquement vers la rivière, est incontestablement en position secondaire, comme cela a été constaté par la fouille de contrôle. Des traces de charbon de bois apparaissent aussi dans ce dépôt ainsi que des documents lithiques brûlés.

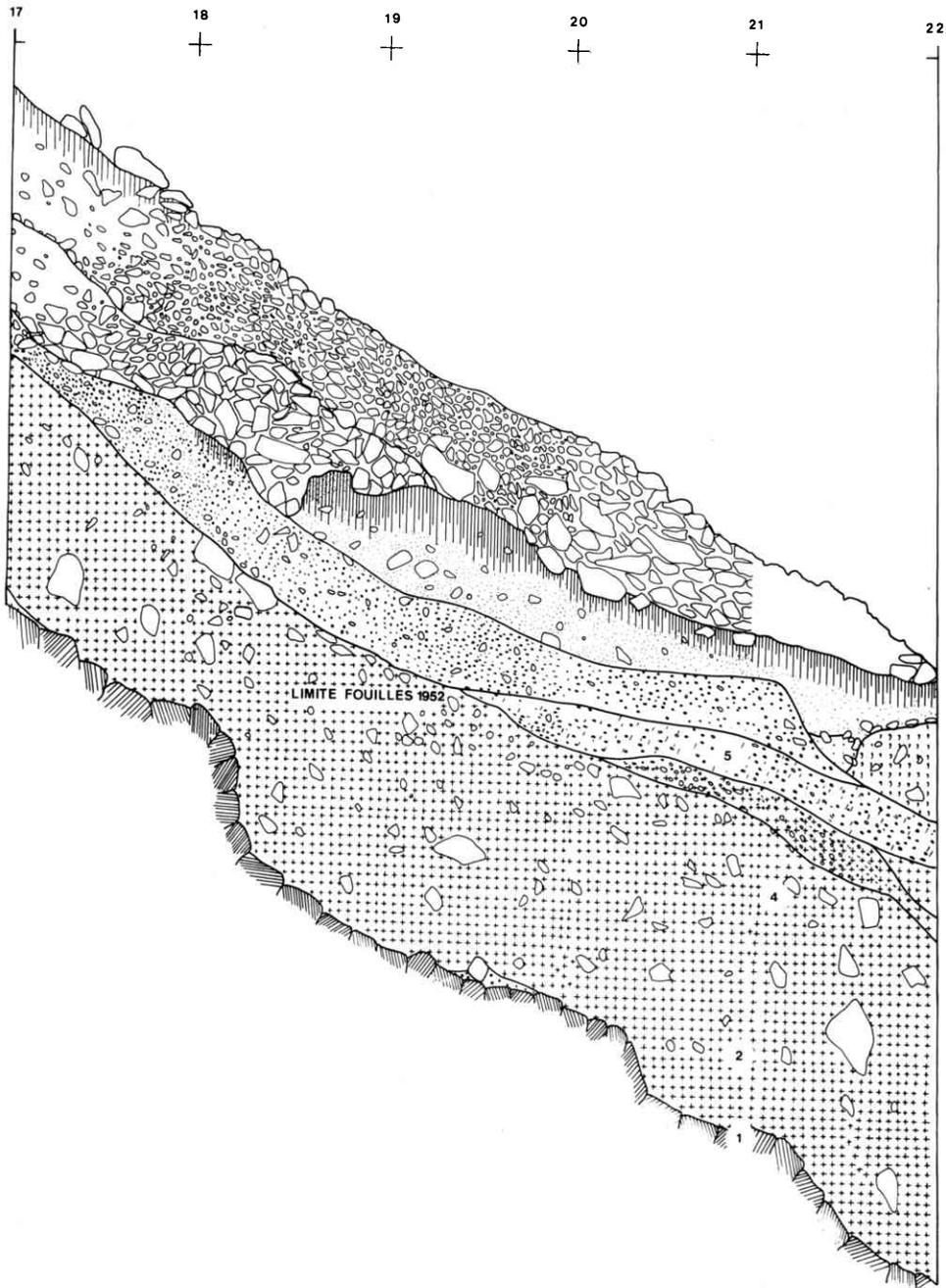


Fig. 3. - *Spy - Basse Terrasse - Fouilles et relevé de F. Twisselmann*
Coupe E
1. - Bedrock
2 - 4. - «Loess»
5. - «Eboulis de pente»

Il contient un mélange de Gravettien, d'Aurignacien et de Moustérien. Il est possible que certains outils moustériens et aurignaciens aient glissé depuis les couches de la grotte, tandis que les pièces gravettiennes pourraient provenir de la couche 2C, tronquée par l'érosion.

4. LE «LOESS» OU L'«ARGILE» en position secondaire, subdivisé en plusieurs horizons provenant de dépôts de pente, comprend de l'Aurignacien et du Gravettien d'une épaisseur atteignant jusqu'à 1,50 m («*Terre jaune de pente*» sur les coupes de F. Twiesselmann). Il est possible que cette formation possède aussi quelques traces de Paléolithique récent.

5. DE NOMBREUSES COUCHES surmontant les dépôts précédents ont à leur base un *niveau de terre humique*. Elles comprennent des couches de graviers, d'éboulis et de déblais successifs des fouilles anciennes.

Matériel lithique

Le matériel lithique peut se répartir en deux groupes : le premier comportant les indications stratigraphiques utiles, le second récolté hors stratigraphie dans la zone prise en considération.

La précision stratigraphique est observée à partir du mètre 20. Dans les zones métriques inférieures, le matériel ne peut être relié à une stratigraphie significative.

Nous décrivons par conséquent :

- a) le matériel des mètres 20 à 24 intégré dans la séquence stratigraphique ;
- b) le matériel des mètres 20 à 24 sans position stratigraphique relevée.

Le matériel du carré 19, apparemment mélangé, n'a pas été pris en considération ici. Nous n'avons pas utilisé les témoins lithiques du débitage autres que les nucléus. Cette documentation abondante ayant été, a priori, écartée du but de notre recherche pourrait, cependant, faire l'objet d'un travail ultérieur.

Matériau

Toute la documentation porte actuellement une patine blanche, sauf quelques documents en phtanite sans patine. Le matériau est en silex de bonne qualité, il est cependant impossible de savoir si de la calcédoine a été utilisée, puisque celle-ci se patine comme le silex. Les documents récoltés dans le dépôt 2A portent parfois des taches de manganèse. Ce matériel paraît essentiellement lié à l'occupation aurignacienne. Des taches d'ocre apparaissent sur les outils aurignaciens de la couche 3 et sur certains silex gravettiens, en particulier sur ceux provenant du sommet du dépôt 2C.

Remarque concernant le matériel osseux

Il nous semble utile de rappeler que ces dépôts sont extrêmement pauvres en vestiges osseux. Cette matière est très mal conservée dans cette partie de gisement qui doit

être considérée comme un site de plein air. Par contre, les dépôts des formations « 5 », selon la stratigraphie proposée plus haut, provenant des déblais des anciennes fouilles de la grotte, contiennent de nombreux vestiges de faune et aussi de matériel archéologique osseux. Nous avons cependant relevé dans la couche 2A, 14 fragments d'ivoire de Mammouth.

INVENTAIRE DU MATERIEL LITHIQUE

Couche 2A

I. AURIGNACIEN EN POSITION PRIMAIRE OU SUB-PRIMAIRE

1.1 *Prénucléus et nucléus*

1.1.1. Prénucléus (3 ex.). Ces documents présentent une forme ovale sub-carénoïde, une retouche latérale de préparation, un aménagement de la surface de débitage et de la face opposée. Le plan est préparé pour l'utilisation (fig. 4 : 1-3).

1.1.2. Nucléus.

Classe A (3 ex.) : nucléus à un plan de frappe, surface de débitage plate et large (fig. 4 : 4, 5) et (fig. 5 : 11).

Classe B (1 ex.) : nucléus à un plan de frappe, côtés parallèles, surface de débitage plate (fig. 6 : 25).

Classe D-E (3 ex.) : nucléus sur éclat massif à un plan de frappe, surface de débitage étroite (fig. 4 : 7-8; 5 : 9).

Hors classe (1 ex.). Nucléus caréné à enlèvements lamellaires. Se distingue des grattoirs carénés par la longueur des enlèvements et un aménagement d'un dos opposé à la surface de débitage (fig. 4 : 6).

Il existe des tablettes d'avivage attestant le réaménagement du plan de frappe de ce type de nucléus (fig. 5 : 10).

Note : Pour la classification de ce type de documents, cf. E. Sachse-Kozłowska, 1980.

1.2. *Grattoirs*

Nous classons dans la catégorie des grattoirs les outils multiples mixtes comprenant un front de grattoir.

1.2.1. Carénés (4 ex.). Certains de ces outils présentent un front sub-ogival tandis qu'un autre, un front proche du museau. Un outil porte un burin à enlèvements multiples sur cassure opposée au front (fig. 5 : 12-14, 18).

1.2.2. Grattoir ovigal sur éclat (1 ex.) (fig. 5 : 17).

1.2.3. Grattoir à museau sur éclat (1 ex.) (fig. 6 : 19).

1.2.4. Grattoir à front convexe sur éclat (1 ex.). Un bord montre une retouche aurignacienne (fig. 5 : 16).

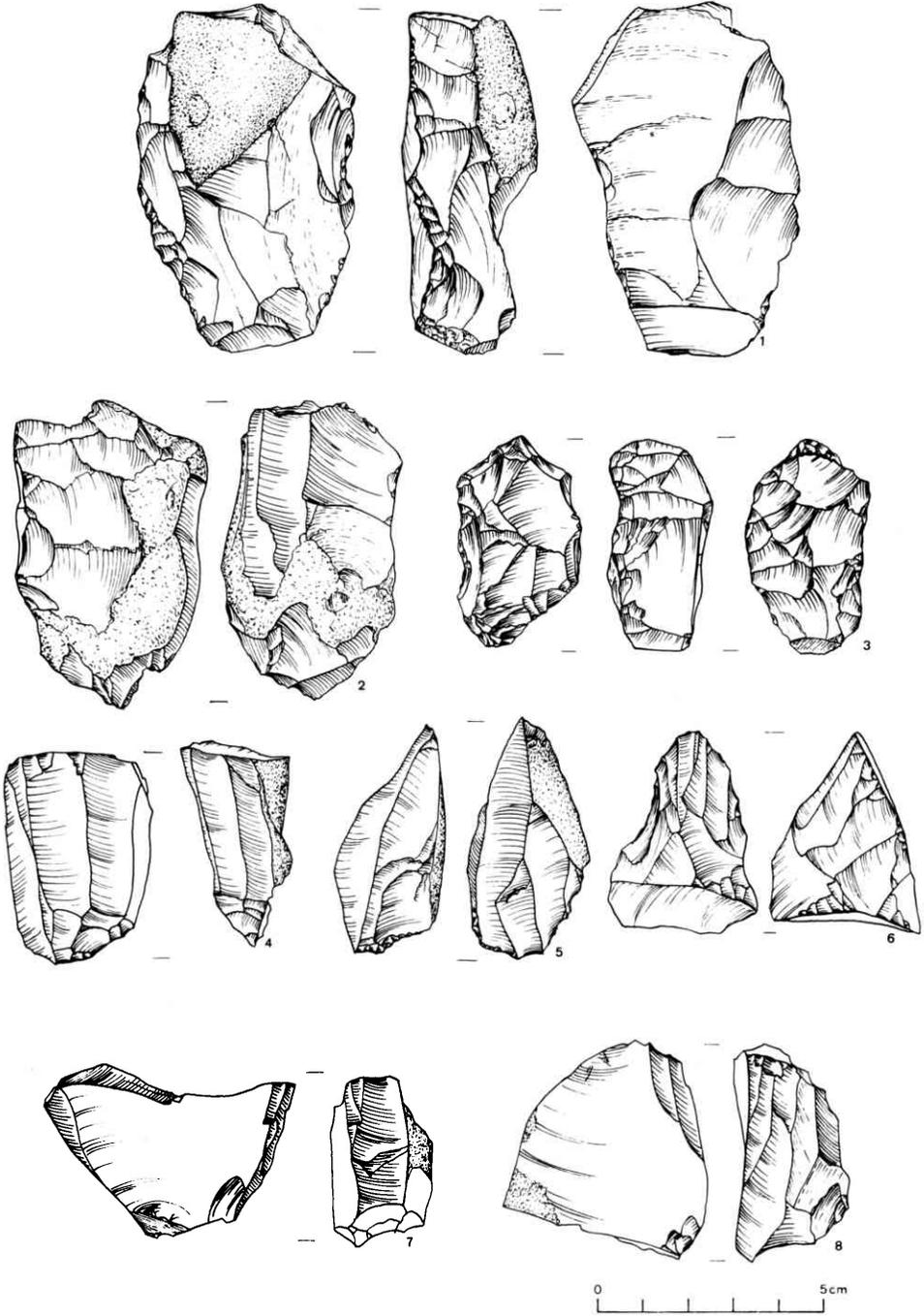


Fig. 4. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F, Twiesselmann - Couche 2A Aurignacien.
1-3 : prénucléus; 4-8 : nucléus.

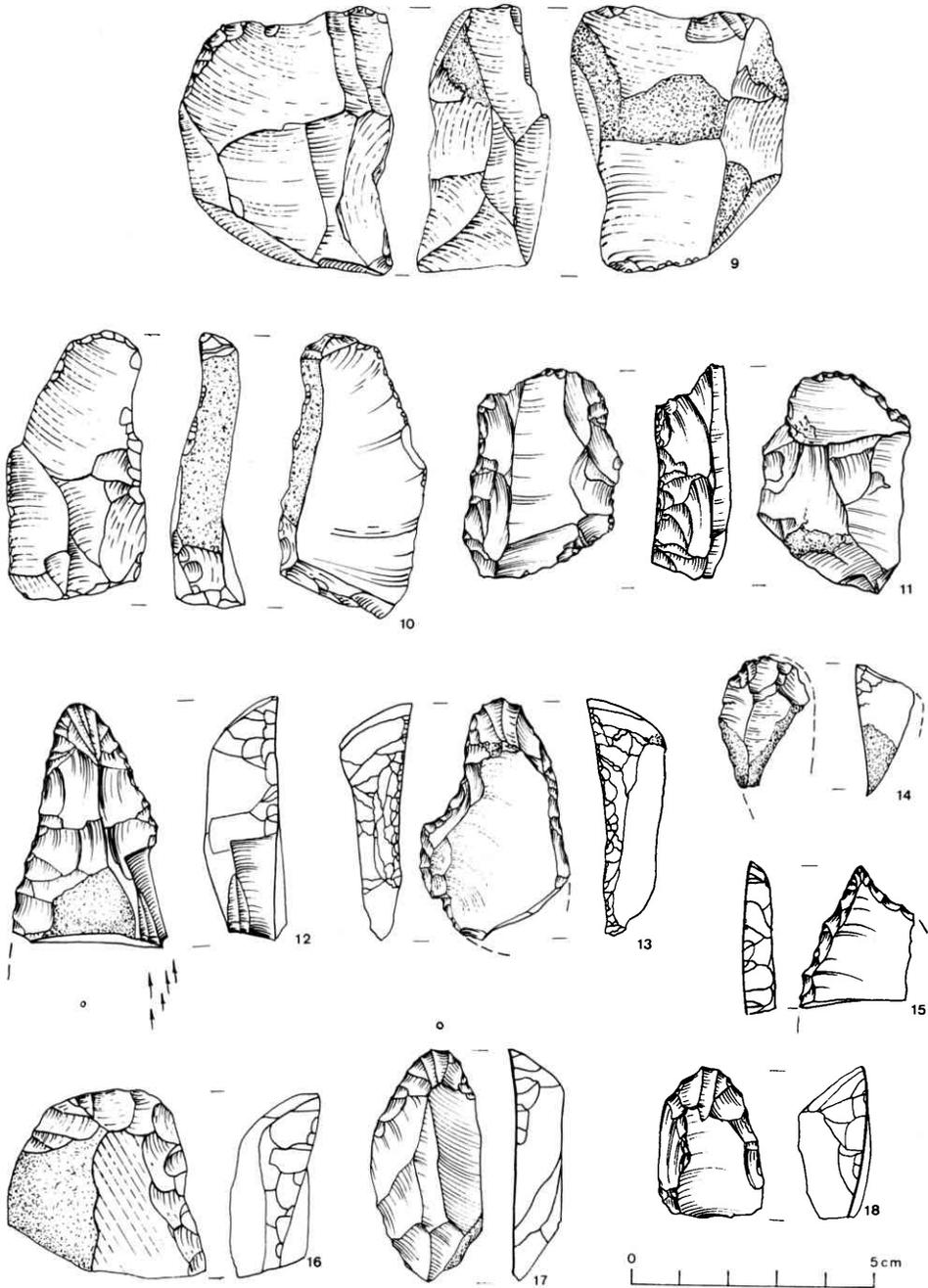


Fig. 5. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2A Aurignacien. 9-11 : nucléus et tablette de ravivage (2); 12-18 : grattoirs.

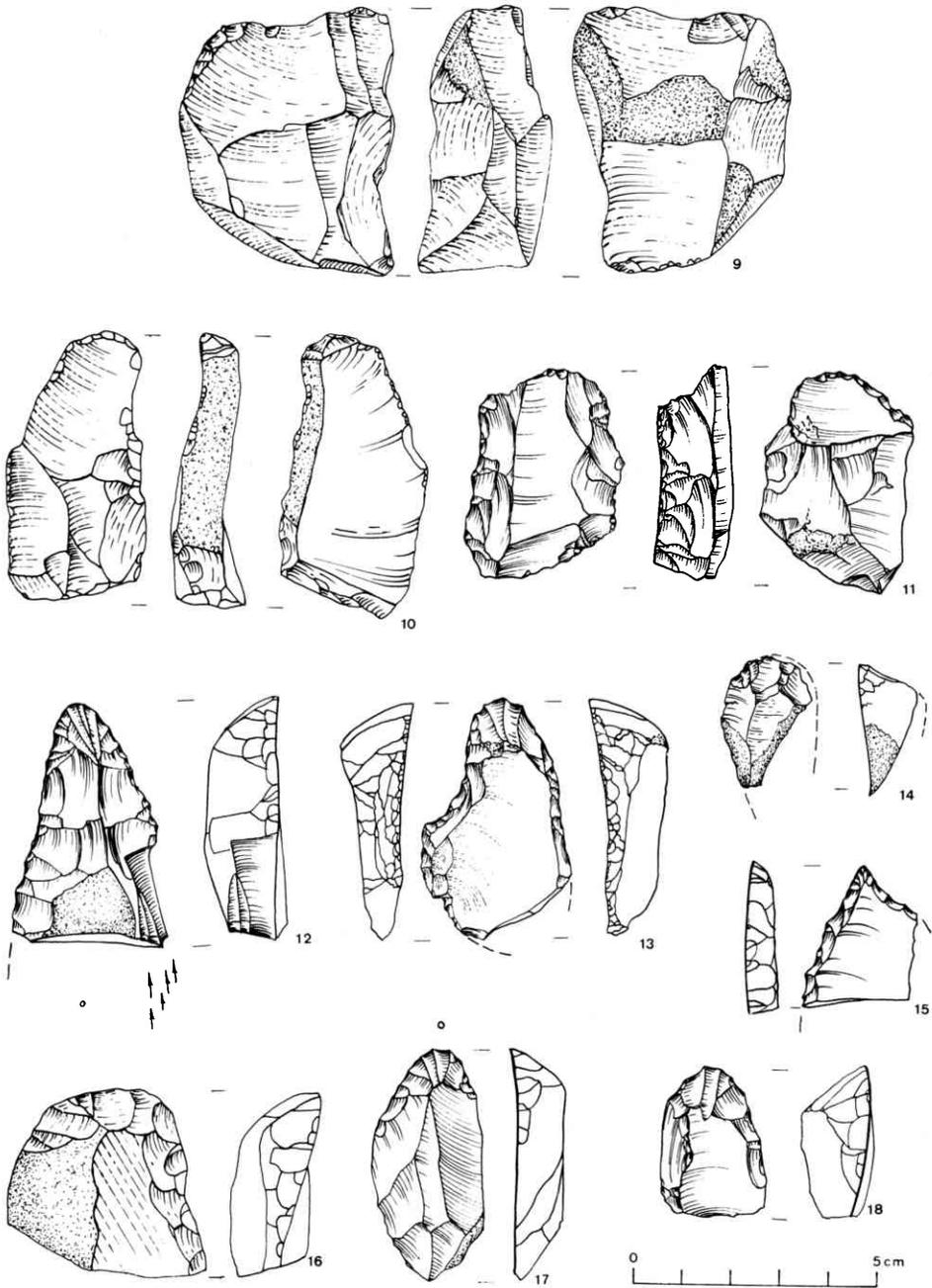


Fig. 5. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2A Aurignacien. 9-11 : nucléus et tablette de ravivage (2); 12-18 : grattoirs.

1.2.5. Fragment d'instrument de type bec sur éclat (1 ex.). Nous avons rangé cet instrument dans la classe des grattoirs pour des raisons d'association morphologique plutôt que technologique. Nous pouvons constater en effet que certains fronts étroits en museau sont dégagés aussi par des retouches abruptes ou semi-abruptes (fig. 5 : 15).

1.2.6. Grattoirs à front sub-rectiligne étroit (2 ex.) sur lame à enlèvements lamellaires (fig. 6 : 20, 22).

1.2.7. Grattoir à épaulement sur lame à front épais (1 ex.) (fig. 6 : 21).

1.2.8. Grattoirs sur lames aurignaciennes (2 ex.). L'un est double opposé avec un front en bec, l'autre est opposé à un burin à enlèvement simple sur troncature concave et oblique (fig. 6 : 23, 26).

1.3. Burins

Nous prenons comme premier critère de classification le mode de fabrication du biseau de burin (par enlèvement opposé, par enlèvement sur troncature, par enlèvement sur fracture, par enlèvement sur pan naturel). La position du biseau par rapport à l'axe éventuel de support vient en second lieu.

1.3.1. Busqué (1 ex.). Cet outil montre des enlèvements multiples courbes opposés à une encoche (cette encoche équivaut à l'enlèvement habituel du coup-de-burin opposé). Les enlèvements courbes sont arrêtés par une encoche (fig. 6 : 24).

1.3.2. Burins par enlèvements multiples transversaux opposés à un ou plusieurs enlèvements latéraux (3 ex.). Les enlèvements transversaux peuvent être aménagés en combinaison avec une troncature (fig. 6 : 28, 29; 7 : 30).

1.3.3. Fragment de burin de la classe précédente? (1 ex.) réaménagé en burin opposé double (fig. 6 : 27)

1.3.4. Burins par enlèvements opposés sur éclat massif, biseau d'angle (2 ex.). Les enlèvements multiples sont transversaux, les enlèvements latéraux sont simples ou multiples (fig. 7 : 31, 33).

1.3.5. Burins par enlèvements opposés (3 ex.) similaires aux précédents, mais les enlèvements latéraux sont multiples et l'enlèvement transversal est simple. Le support est un éclat plus mince et on peut observer une combinaison de troncatures avec les enlèvements comme dans 1.3.2. Un de ces outils est multiple, opposé à un burin par enlèvements multiples sur troncature oblique (cf. fig. 8 : 44-49) (fig. 7 : 32, 34, 37).

1.3.6. Burin par enlèvements multiples sur troncature (1 ex.). Ce burin est aménagé sur éclat massif (fig. 7 : 35).

1.3.7. Burin par enlèvements multiples sur pan naturel (1 ex.) sur éclat massif (non illustré).

1.3.8. Burins par enlèvements multiples opposés, à biseau polyédrique (2 ex.) sur support massif (fig. 7 : 38, 39).

1.3.9. Burins par enlèvements opposés, à biseau dièdre sur éclats massifs (2 ex.). Le biseau est dans l'axe de l'enlèvement (fig. 7 : 36; 8 : 40).

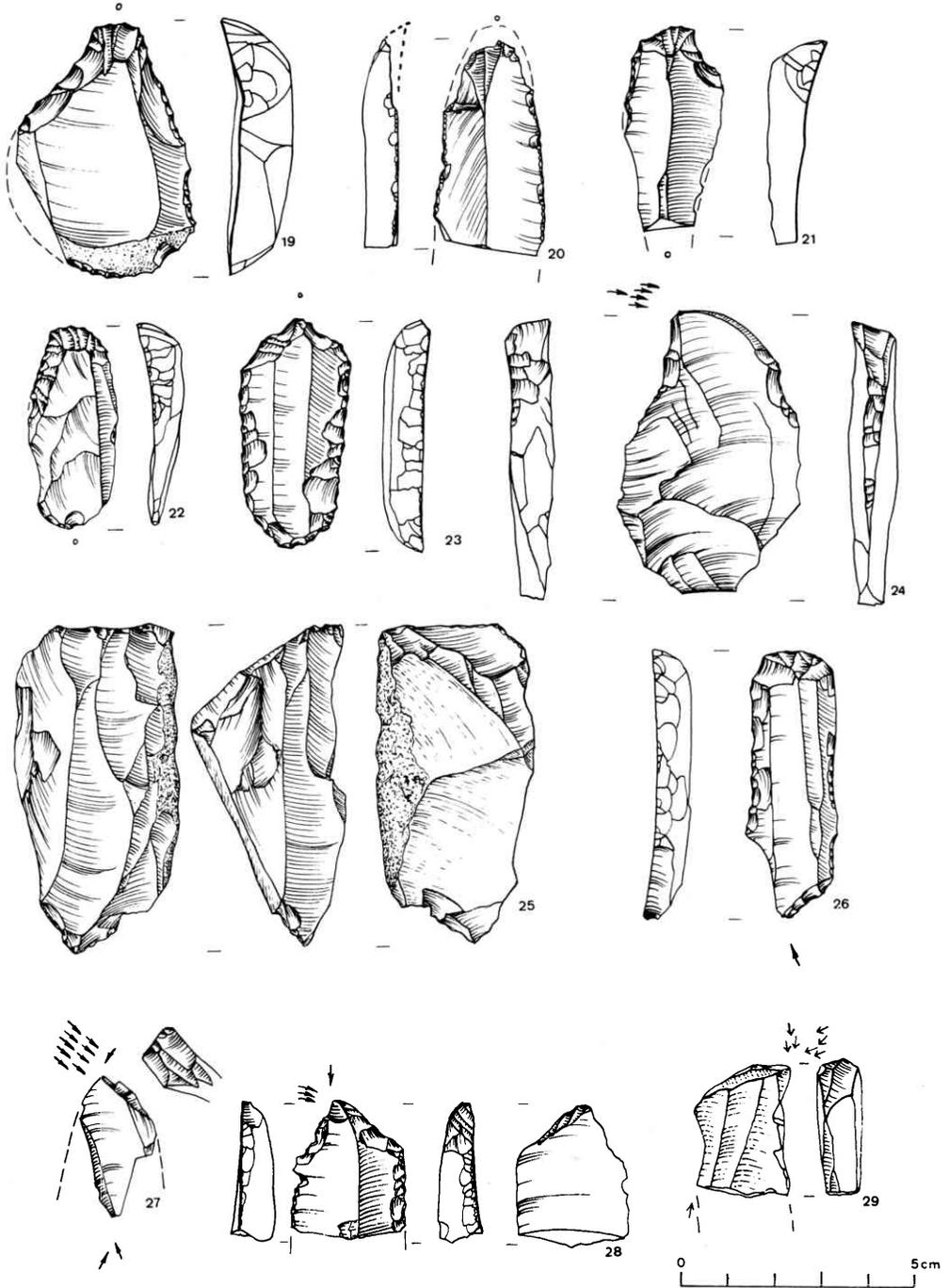


Fig. 6. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2A Aurignacien. 19-23, 26 : grattoirs ; 24, 27-29 : burin ; 25 : nucléus.

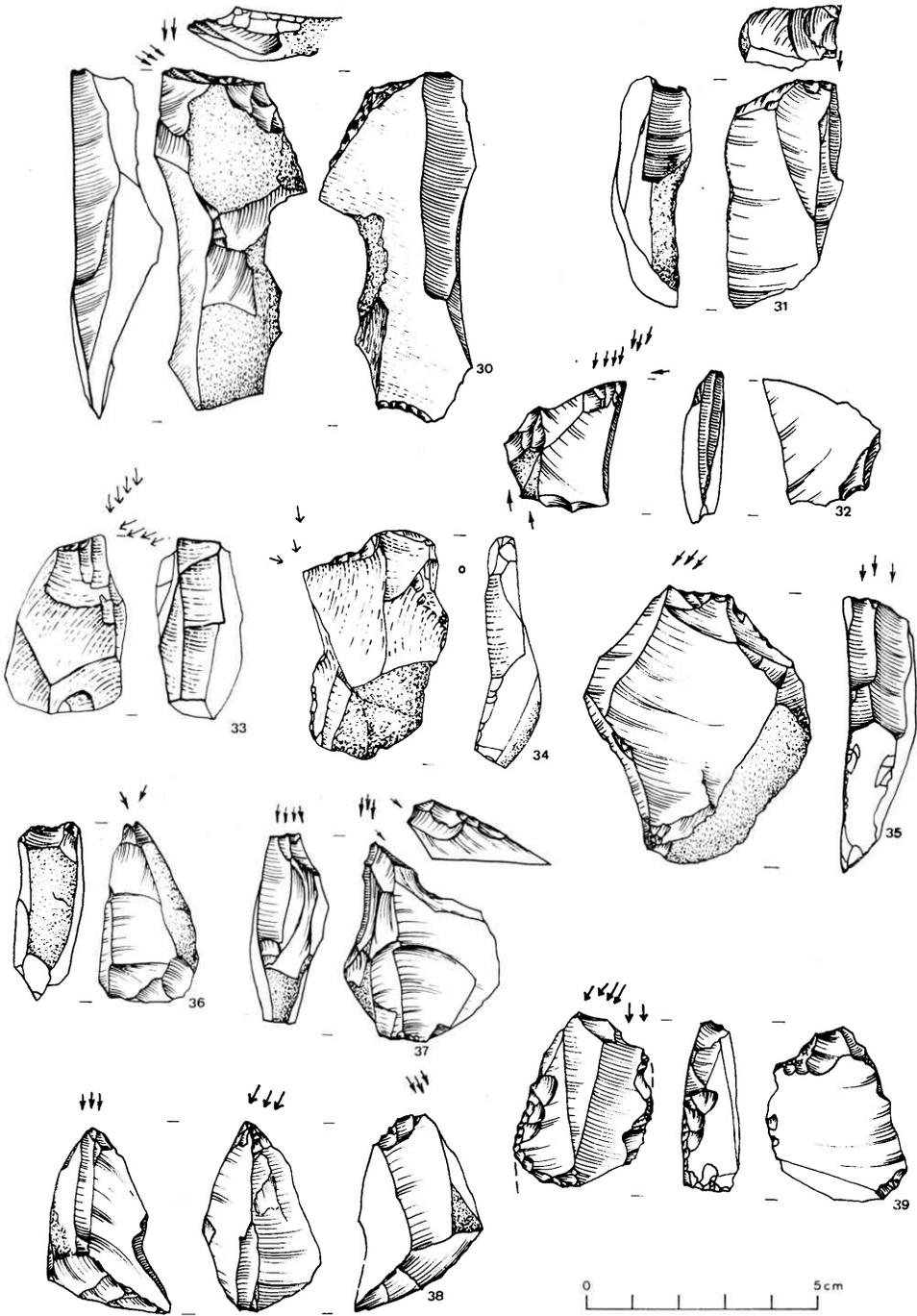


Fig. 7. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2A Aurignacien. 30-39 : burins.

1.3.10. Burins par enlèvements sur supports laminaires (4 ex.), biseau dans l'axe de l'outil. Les enlèvements sont souvent multiples. Un instrument est combiné avec un burin de la classe 1.3.2. (enlèvements transversaux multiples) (fig. 8 : 44-46, 48).

1.3.11. Burins par enlèvements sur troncature convexe (2 ex.), perpendiculaire à l'axe, en forme de museau étroit, opposés à un burin sur troncature concave à rectiligne et perpendiculaire à l'axe (fig. 8 : 41, 42).

1.3.12. Burins sur pièces esquillées (2 ex.) (fig. 8 : 47, 49).

1.3.13. Burins sur troncature concave et oblique (6 ex.) avec enlèvements souvent multiples sur support laminaire massif. Tendance à l'enlèvement plan (fig. 8 : 50-53; 9 : 54-55).

1.3.14. Burin sur cassure (1 ex.) sur support laminaire (fig. 9 : 59).

1.5. Lames retouchées

1.4.1. Lames aurignaciennes (2 ex.). Un fragment médian et un fragment proximal (fig. 9 : 56, 64).

1.4.2. Lames à retouches semi-abruptes des deux bords (1 ex.). Un fragment médian (fig. 9 : 60).

1.4.3. Lames à retouches marginales discontinues (3 ex.). Deux lames et un fragment proximal (fig. 9 : 57, 58 et 61).

1.5. Troncatures

1.5.1. Fragment d'outil à troncature très oblique (1 ex.) (fig. 9 : 63).

1.5.2. Fragment d'outil à troncature sub-perpendiculaire à l'axe et peu oblique (1 ex.) (fig. 9 : 65).

1.6. Lamelle retouchée

Un fragment distal de lamelle Dufour (1 ex.) (fig. 9 : 62).

1.7. Pièce esquillée

Fragment proximal laminaire avec esquillements sur les deux faces (1 ex.) (non illustré).

2. DOCUMENTS TYPOLOGIQUEMENT NON AURIGNACIENS PROVENANT DE LA COUCHE 2A.

2.1. Eléments maisiériens

2.1.1. Burin sur cassure obtenu sur lame à crête (1 ex.) (fig. 9 : 67).

2.1.2. Pointes foliacées à face plane (2 ex.) (fig. 10 : 77 et 78).

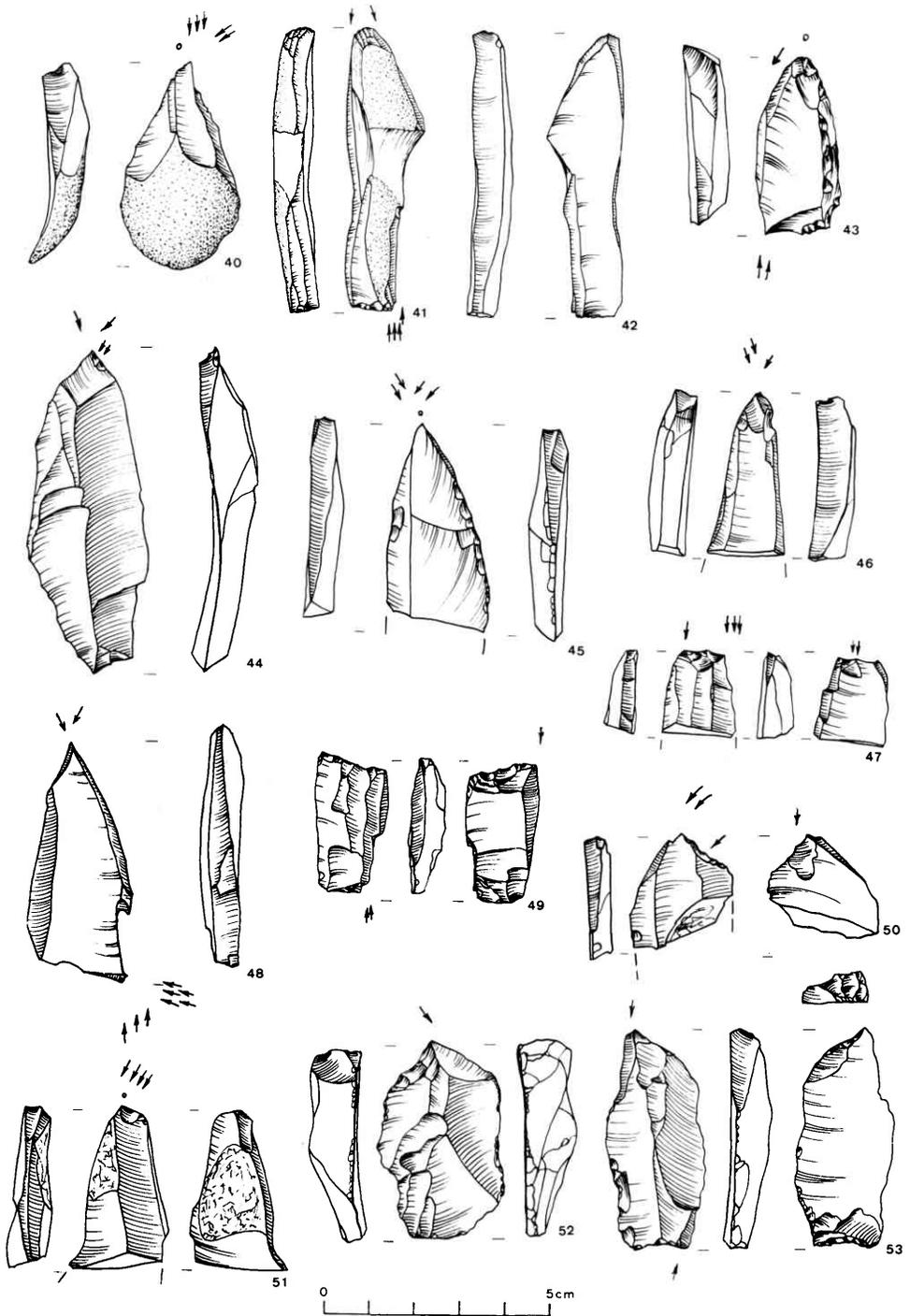


Fig. 8. - *Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2A Aurignacien. 40-53 : burins.*

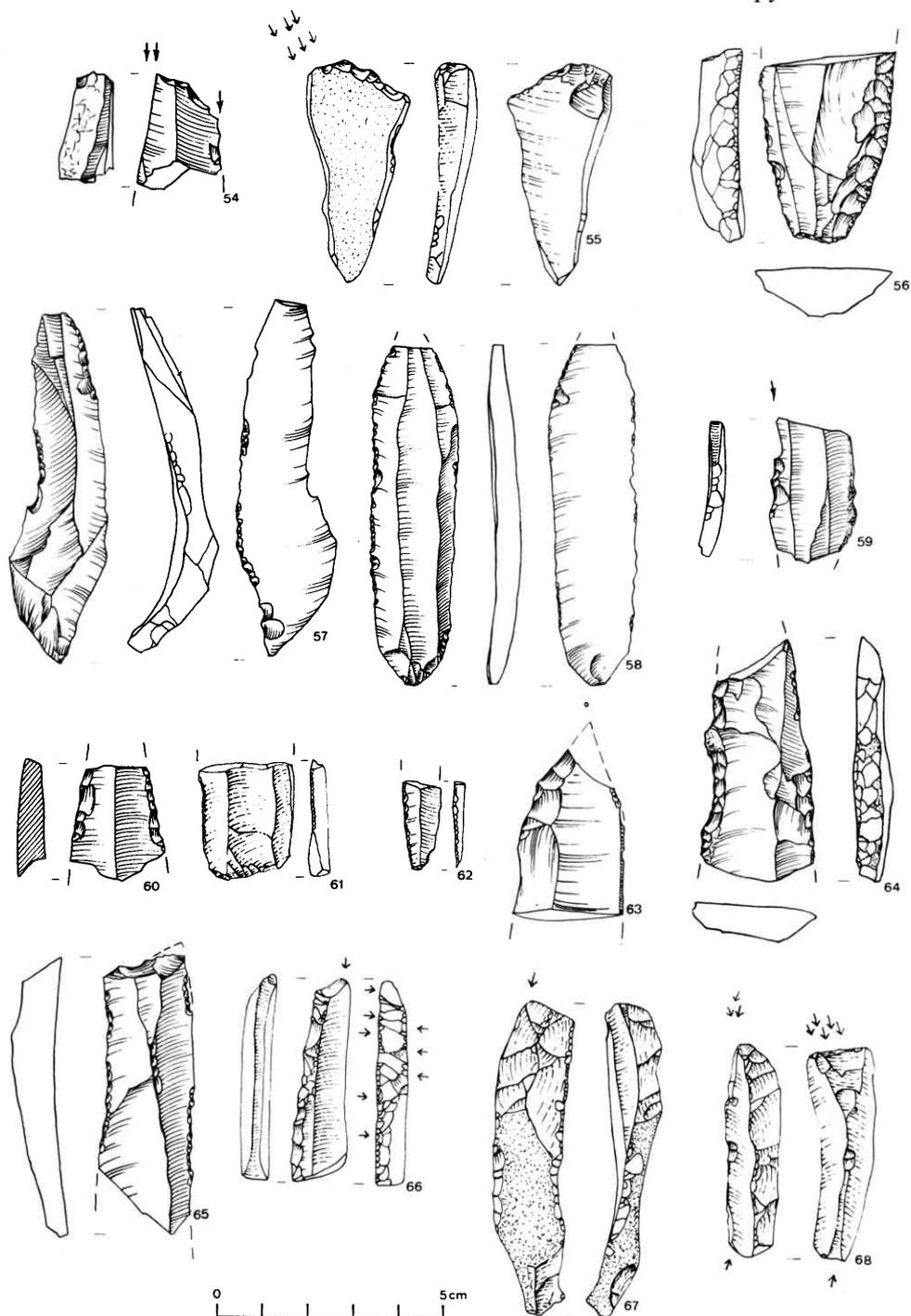


Fig. 9. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2A Aurignacien. 54, 55, 59 : burins; 56-58, 60-65 : lames retouchées, lamelle Dufour et troncature; 67 : burin; Couche 2B et C Maisérien. 66, 68 : lame à dos, burin.

Les burins sur lames à crête nous paraissent caractéristiques du site de Maisières-Canal ; malheureusement ils furent trop peu illustrés, à notre avis, dans les publications rendant compte de ce site. Nous pensons que ce type a plus de chances d'appartenir au Maisiérien qu'à l'Aurignacien.

2.2. *Eléments gravettiens*

2.2.1. Nucléus à deux plans de frappe opposés avec une préparation des bords et de la face opposée à la surface de débitage (1 ex.) (fig. 11 : 82).

2.2.2. Burin double alterne par enlèvement simple sur troncature oblique concave sur support laminaire long (1 ex.) (fig. 11 : 89).

Ces types de nucléus et de burin sont statistiquement plus souvent représentés dans le Gravettien.

Couche 2C

Cette couche se superpose à la 2B, sa partie supérieure à la couche rouge (couche 3). A l'opposé du matériel de la couche 2A principalement en position sub-primaire, le matériel de la couche 2C semble mélangé et provient de la terrasse supérieure. Il paraît toutefois évident que dans les carrés les plus proches de la rivière, les documents maisiériens viennent se superposer à la couche 2A (cf. à ce propos les documents maisiériens relevés dans la couche 2A). Dès lors il est aussi probable qu'il ait existé une petite occupation de la basse terrasse par des Maisiériens.

1. ELEMENTS MAISIERIENS

1.1. *Burin par enlèvements multiples opposés* (1 ex.), sur lames à crête (fig. 9 : 68).

1.2. *Chute outrepassée de burin sur lame à crête* (1 ex.). Cette crête fut aménagée par retouche directe en bord abattu rectiligne (fig. 9 : 66).

1.3. *Grattoir double opposé* (1 ex.), à fronts obtenus par retouche marginale, sur lame à crête (fig. 10 : 69).

1.4. *Pointes à face plane* (3 ex.). Une pointe entière, un fragment médian et un fragment distal (fig. 10 : 70, 75 et 76).

1.5. *Pointe à retouches semi-abruptes très obliques* (1 ex.), la base est ogivale, la pointe brisée est aménagée du côté proximal de l'enlèvement (fig. 10 : 72).

1.6. *Fragment proximal* de lame à crête et à retouche semi-abrupte d'un bord (Maisiérien ?) (1 ex.) (fig. 10 : 71).

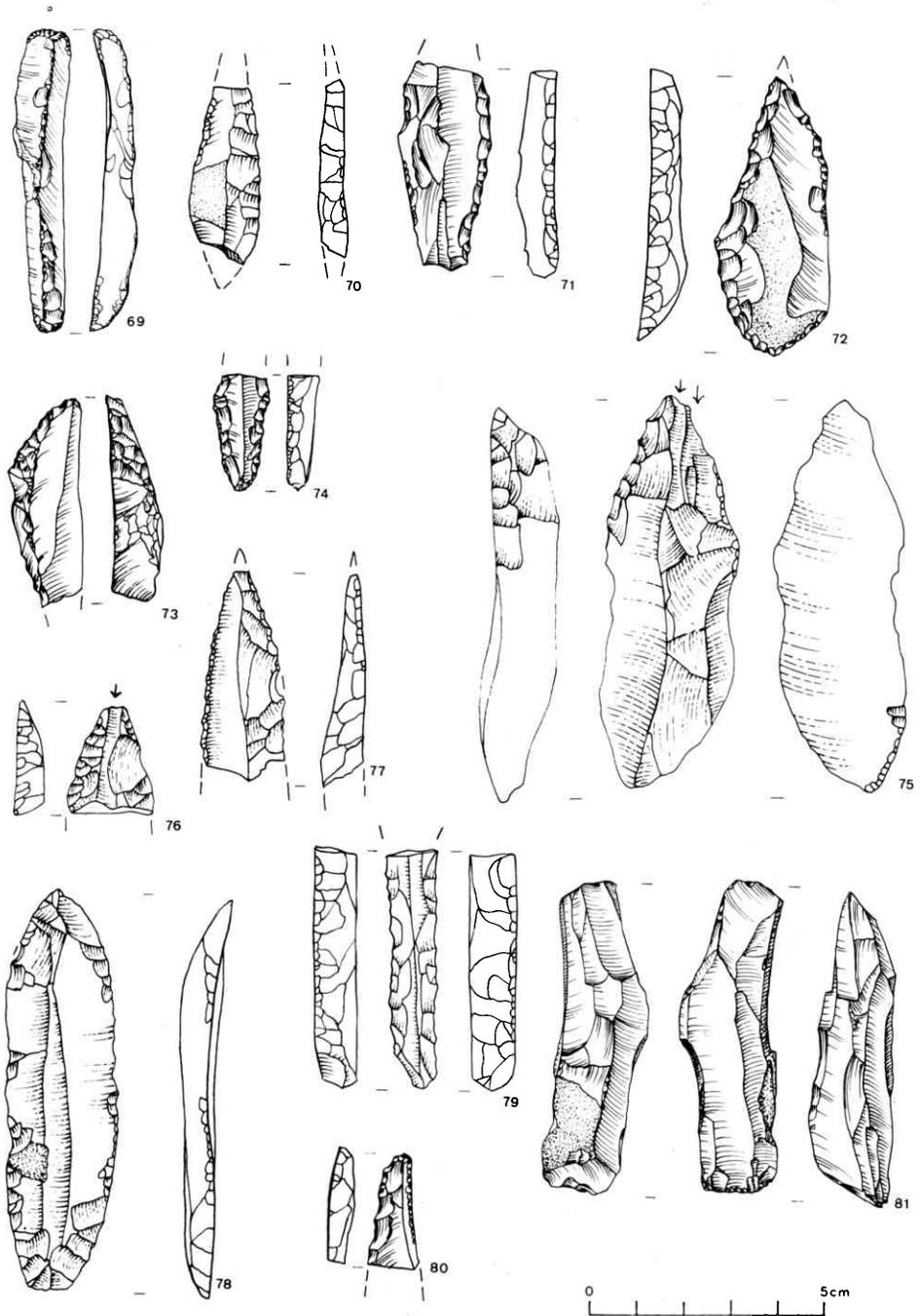


Fig. 10. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2B et C Maisiérien. 69-79 : burins, grattoirs, pointes foliacés, lame retouchée, troncature et pédoncules ; Couche 2C-81 : nucléus ; Couche 2A2-80 : lame retouchée.

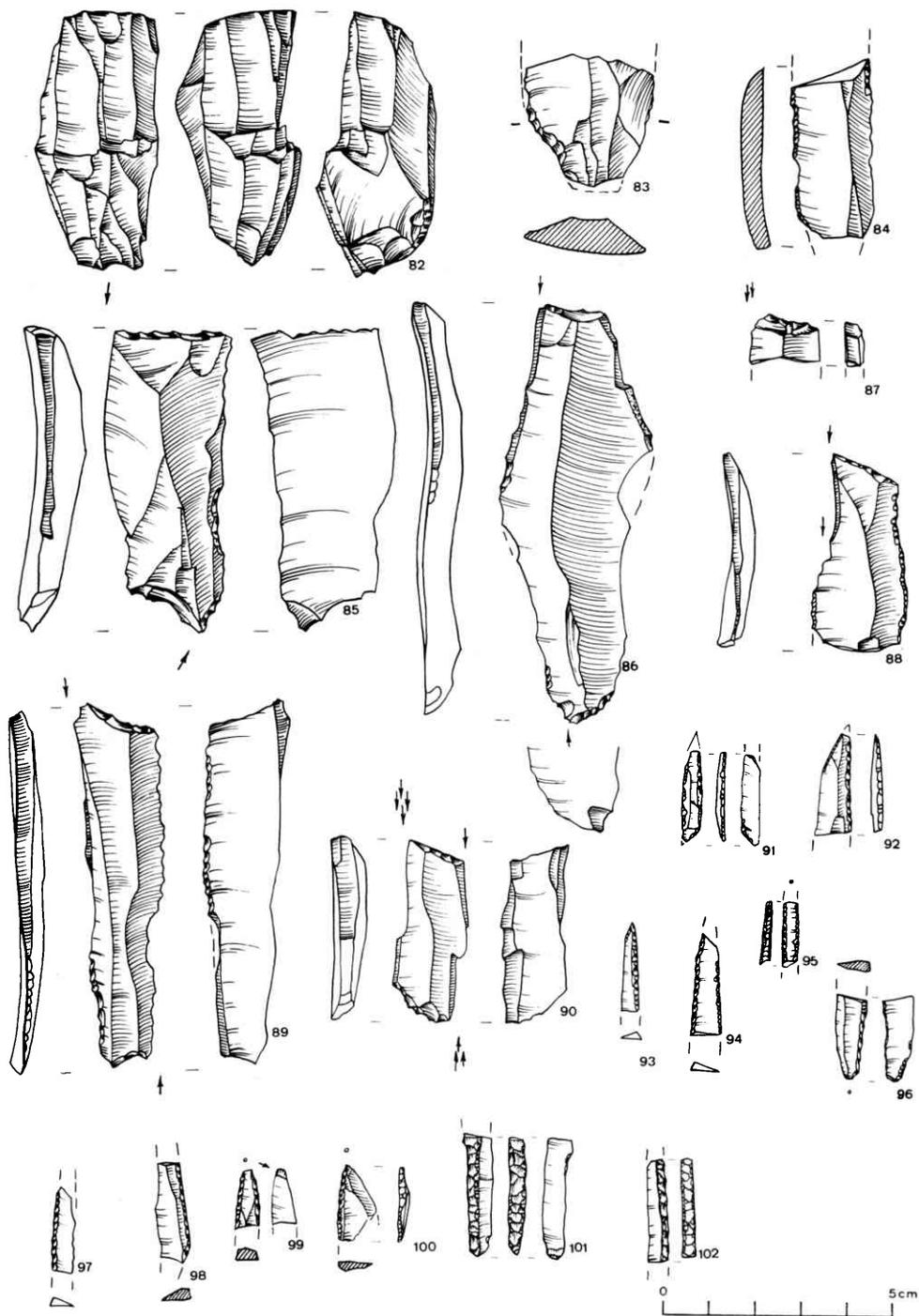


Fig. 11. - Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twisselmann - Couche 2A Gravettien. 82 : nucléus; Couche 2A2-83, 84 : lames retouchées; Couche 2C-Gravettien. 85-90 : burins; 91-102 : dos.

1.7. *Fragment distal de troncature convexe* (1 ex.) et oblique sur lame à crête (fig. 10 : 73).

1.8. *Pédoncules* (fragmentés) (2 ex.) d'outils à soie (fig. 10 : 74, 79).

Certains outils de ce groupe provenant des carrés 21 et 22 peuvent être considérés comme trouvés à la limite de 2A et 2C.

2. ELEMENTS GRAVETTIENS

2.1. *Nucléus à deux plans de frappe opposés parallèles* (1 ex.) et deux surfaces de débitage opposées (fig. 10 : 81).

2.2. *Burins sur troncature* souvent double (5 ex.), opposés ou alternes sur support laminaire long et léger. Les troncutures sont généralement peu obliques à perpendiculaires, les biseaux sont minces, en relation avec le support (fig. 11 : 85, 86, 87, 88, 90).

2.3. *Outils à dos* (17 ex.). Nous pouvons distinguer des outils à bord abattu rectiligne par retouches simples parfois avec le bord opposé à retouche marginale (fig. 11 : 91-98 et un non illustré); des outils à deux bords abattus (fig. 11 : 99 et un non illustré); des outils à bord abattu rectiligne par retouche croisée (fig. 11 : 100, 101, 102) et deux outils associant un dos à une troncature (fig. 12 : 105, 106); bord abattu convexe (fig. 12 : 103).

2.4. *Fragment de lame à cran* (1 ex.) (fig. 12 : 104).

3. ELEMENTS DIFFICILEMENT ATTRIBUABLES CULTURELLEMENT (probablement Aurignacien).

3.1. *Burins par enlèvements opposés* (4 ex.). Trois de ces burins sont obtenus par des enlèvements transverses; parmi eux, deux portent un second enlèvement sur troncature (fig. 12 : 107, 109 et 110). Un burin montre un enlèvement courbe arrêté par une retouche abrupte, opposé à un enlèvement simple latéral sur éclat (fig. 12 : 108). Ces outils sont typologiquement très proches des burins aurignaciens.

3.2. *Burins sur cassure* (2 ex.) sur support laminaire (non illustré).

3.3. *Pièces esquillées* (2 ex.). Elles sont bipolaires et bifaciales, toutes deux sur support laminaire (fig. 12 : 112, 113).

3.4. *Lames retouchées* (3 ex.). Deux fragments d'outils à retouche semi-abrupte et un fragment laminaire à retouche marginale des deux bords (fig. 10 : 80; 11 : 83, 84).

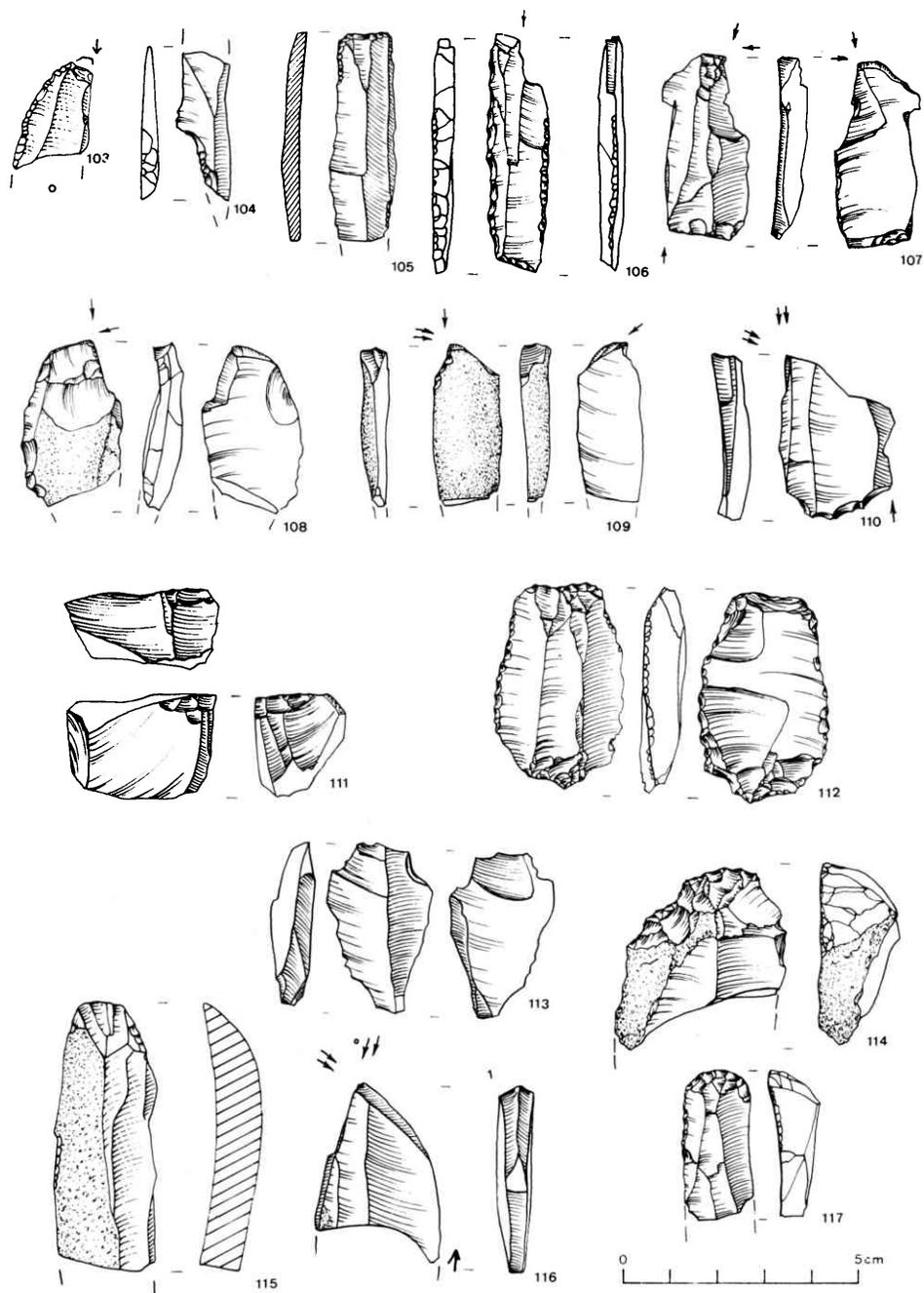


Fig. 12. - *Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twiesselmann - Couche 2C Gravettien. 103-106 : Dos et lame à cran (106 hors stratigraphie); Couche 2A2. 107-110, 112, 113 : burins et pièces esquillées; Couche 3 Aurignacien. 111, 114-117 : nucléus, grattoirs, burin et lame retouchée.*

Couche 3

La plupart des documents lithiques de cette couche sont colorés par l'ocre rouge.

Nucléus de la classe E (fig. 12 : 111).

Grattoir caréné (fig. 12 : 114).

Grattoirs à front convexe en bout de lame à retouche partielle, front formé par des enlèvements lamellaires (fig. 12 : 115, 117; 13 : 120).

Burin par enlèvements multiples transversaux opposés à des enlèvements latéraux (non illustré).

Burins par enlèvements opposés à biseau dièdre d'axe (fig. 13 : 118 et 127). Ce dernier est opposé à un burin par troncature.

Burin sur troncature et oblique (fig. 13 : 121).

Burin double sur troncature concave, à enlèvements multiples obtenu sur tablette de ravivage de nucléus caréné (fig. 13 : 125).

Burin sur pièce esquillée (fig. 13 : 119).

Burin sur cassure (2 non illustrés).

Lame retouchée aurignacienne apointée (fig. 13 : 122).

Lame à un bord à retouche marginale (non illustré).

Lame à retouche marginale partielle non continue (non illustré).

Nous attribuons ce matériel à un Aurignacien descendu d'une couche ocrée de la terrasse supérieure et par conséquent en position secondaire. Les fouilles de 79-80 montrent qu'un dépôt aurignacien s'est superposé, en s'y mêlant partiellement, à un niveau gravettien. C'est pourquoi nous avons une stratigraphie dans cette structure rouge.

Couche 4

Grattoir caréné (fig. 13 : 123).

Grattoir caréné à tendance ovale opposé à un burin sur cassure (fig. 13 : 124).

Grattoir probable sur lame aurignacienne (fig. 13 : 126).

Burin par enlèvements sur troncature concave (fig. 13 : 128).

Ces outils proviennent d'une couche aurignacienne de la terrasse supérieure, sous-jacente au dépôt aurignacien ocré.

Couche 5

Nous avons distingué 4 outils du Paléolithique supérieur provenant de cette couche.

Grattoir à front convexe sur lame.

Burin par un enlèvement sur pan naturel.

Fragment de pointe à deux bords abattus par retouche croisée.

Pédoncule d'une pointe de la Font-Robert.

Ces outils proviennent de dépôts situés originellement sur la terrasse supérieure, ils présentent un mélange d'éléments aurignaciens et gravettiens.

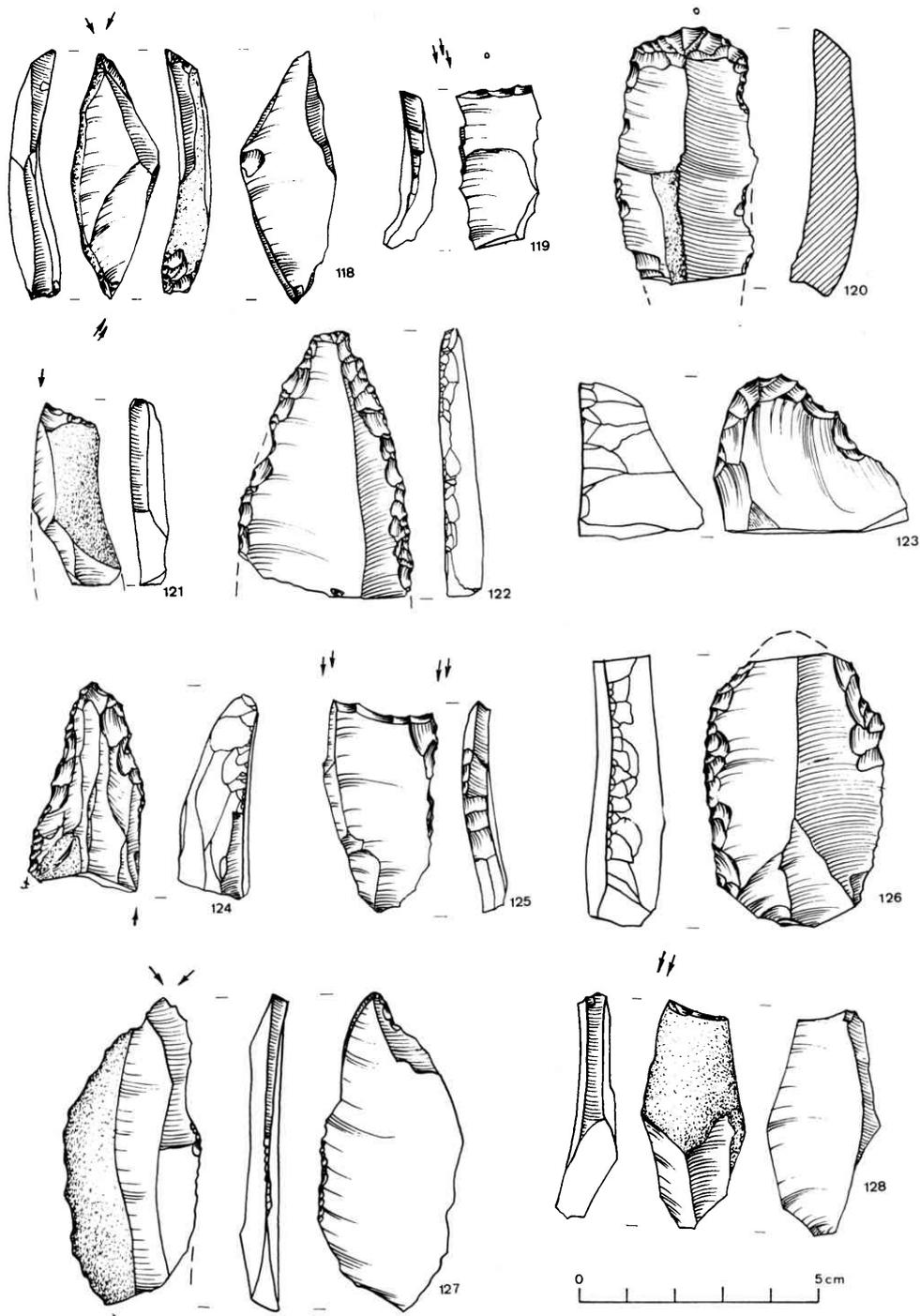


Fig. 13. - *Spy - Basse Terrasse - Fouilles F. Twisselmann - Couche 3 Aurignacien. 118-122, 125, 127; Couche 4 Aurignacien. 123, 124, 126, 128 : grattoirs et burins.*

Groupe d'outils attribués à l'Aurignacien de la couche 2A ou 4 dont la situation stratigraphique n'a pas été relevée avec suffisamment de précision pour être comprise dans la série précédente (non illustré).

Nucléus de type C.

Grattoir à museau-bec opposé à un burin par enlèvements opposés sur troncature par un seul enlèvement.

Grattoir à front convexe et surélevé par retouches lamellaires (sub-caréné) sur lame à crête.

Grattoir par enlèvements opposés transversaux à des enlèvements multiples latéraux.

Outil à troncature rectiligne et oblique joignant un bord retouché.

Ces outils d'allure aurignacienne pourraient provenir soit de la couche 4 - Aurignacien de la Terrasse Supérieure, soit de la couche 2A - Aurignacien de la Basse Terrasse. L'attribution à la couche 3 est peu probable, vu qu'ils ne présentent pas de traces d'ocre rouge.

CONCLUSIONS

1. La présence d'un ensemble aurignacien homogène nous paraît effectivement attestée dans le dépôt que nous avons désigné sous le nom de « 2A ». Il s'agit d'une série lithique d'environ une cinquantaine d'outils. Une seconde série d'une dizaine d'outils pourrait être également attribuée avec un certain coefficient de probabilité à cet ensemble.

Cet ensemble aurignacien montre une prédominance de burins sur les grattoirs dans une proportion approximative de 3 à 1. Les lames retouchées viennent ensuite, dans l'ordre quantitatif et à cela s'ajoutent quelques pièces esquillées, outils composites et une lamelle Dufour. Les burins dont la typologie est traditionnellement typique de l'Aurignacien sont représentés par 11 pièces tandis que les burins que l'on rencontre plus largement dans le Paléolithique supérieur sont au nombre de 18.

Les grattoirs sur support massif (carénés et à museau) sont plus nombreux que ceux sur support laminaire. Nous n'avons pas rencontré d'outils à encoche(s). La fréquence apparemment élevée de « pièces à encoches » dans les sites de grottes contenant de l'Aurignacien en Belgique, telle qu'elle est proposée par M. Otte (1979) nous paraît discutable. Certains de ces « outils », particulièrement ceux avec des encoches clactoniennes, pourraient résulter d'actions mécaniques naturelles.

2. La couche 2A contenait 3 outils (2 pièces foliacées et 1 burin) comparables aux types reconnus à Maisières-Canal. Leur présence peut s'expliquer de plusieurs manières. Ou bien ces outils appartiennent aussi à l'Aurignacien, ce qui nous paraît improbable, ou bien ils appartiennent au Gravettien, ce qui semble peu conforme aux données stratigraphiques du gisement de la Basse Terrasse. Enfin, ces documents pourraient correspondre à un ensemble maisierien (au sens de J. Campbell 1980) indépendant du Gravettien et superposé à l'Aurignacien. Nous nous rallions à cette dernière hypothèse.

3. Plusieurs auteurs, par exemple J. Hahn (1983) ou D. de Sonneville-Bordes (1960) ont signalé la présence d'éléments typologiques (racloirs) du Paléolithique moyen associés à l'Aurignacien mais dans de faibles proportions. Il est possible qu'il y en ait eu aussi dans le gisement de la Basse Terrasse de Spy, mais la présence d'une couche de Paléolithique moyen sous-jacente à l'Aurignacien ne nous a pas permis de sélectionner d'éventuels outils attribuables à l'Aurignacien de la couche 2A dans la documentation étudiée.

4. La couche 2A ne possédait pas de sol d'habitat ni de structure anthropique conservée. Il nous est impossible de préciser s'il s'agit d'une ou de plusieurs occupations du groupe aurignacien. La valeur de cet ensemble nous paraît comparable à celle de beaucoup de gisements classiques de Dordogne publiés par D. de Sonneville-Bordes (1960). Par contre, le gisement de la grotte et de la Terrasse Supérieure de Spy offre beaucoup moins d'informations stratigraphiques. C'est ainsi que nous ignorons toujours combien de couches aurignaciennes ou de « foyers » il comprenait. Nous savons seulement que l'une des occupations aurignaciennes était associée à un dépôt d'ocre rouge (De Puydt et Lohest 1885-1886).

5. Comparaison du matériel de la couche 2A avec d'autres séries de l'Aurignacien belge. Nous avons choisi de comparer cet ensemble avec l'Aurignacien de la Grotte de la Princesse à Marche-les-Dames et de la Grotte de la Cave à Ben-Ahin. Nous n'avons pas pris en considération l'Aurignacien du Trou du Diable à Hastière qui nous paraît poser des problèmes de stratigraphie (une ou plusieurs couches?). Pour les comparaisons, nous avons utilisé les décomptes donnés par M. Otte (1979), en éliminant les « outils encochés ».

Nous pouvons proposer le schéma suivant :

A) *Spy -Basse Terrasse -Couche 2A*

Burins > Grattoirs > Lames retouchées > Troncatures = pièces esquillées > Dufour

Burins sur troncature = Burins « dièdre » > Burins carénés + Busqués
Grattoirs carénés + museau \geq Grattoirs sur lames

B) *Marche-les-Dames*

Burins > Grattoirs > Pièces esquillées > Troncatures > Lames retouchées
Burins dièdres > Burins carénés + Busqués \geq Burins sur troncature
Grattoirs carénés + Museau > Grattoirs sur lames

C) *Ben-Ahin*

Lames retouchées > Burins = Grattoirs > Pièces esquillées > Troncatures
Burins sur troncatures > Burins dièdres
Grattoirs carénés + Museaux > Grattoirs sur lames

Nous rappelons ici que la série de Spy (2A) représente un échantillonnage et non l'ensemble de ce matériel, une partie du gisement n'étant pas fouillée.

Le matériel de Spy (2A) paraît plus proche de l'Aurignacien de Marche-les-Dames que de celui de Ben-Ahin.

6. Comparaison avec le matériel aurignacien d'Allemagne.

La composition de la couche 2A se rapproche des séries appartenant aux phases récentes de l'Aurignacien allemand. Cela peut être observé par la prédominance des burins sur les grattoirs et par l'existence de types rares, caractéristiques de la phase récente de l'Aurignacien allemand (lamelle Dufour, burins carénés, burins busqués) (J. Hahn 1983).

7. Les fouilles réalisées par le Pr. F. Twiesselmann en 1952-1953 dans la Basse Terrasse ont permis de rassembler une bonne documentation aurignacienne et de proposer une séquence stratigraphique de cette zone de gisement. Elles ont contribué à préciser les caractères d'un Aurignacien de Belgique. Enfin, elles ont enrichi nos connaissances du Paléolithique supérieur ancien, et en particulier du Maisiérien qui, à notre avis, doit être considéré comme une culture originale du Paléolithique supérieur de Belgique.

BIBLIOGRAPHIE

CAMPBELL, J.B.

- 1980 Le problème des subdivisions du Paléolithique supérieur britannique dans son cadre européen.
Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., **91** : 39-77.

DE PUYDT, M. et M. LOHEST

- 1885-1886 Exploration de la grotte de Spy.
A.S.G.B., **13**, Mémoires : 34-39.
1886 L'homme contemporain du mammoth à Spy.
F.A.H.B., **2** (Namur) : 205-240.

de SONNEVILLE-BORDES, D.

- 1960 *Le Paléolithique supérieur en Périgord*.
Bordeaux, 2 vol. 558 p., 294 fig.

DEWEZ, M.

- 1980 Recherches au gisement de Spy.
Activités 79 du SOS Fouilles 1, Bruxelles : 34-47.
1981 Achèvement des fouilles sur la terrasse inférieure à Spy.
Activités 80 du SOS Fouilles 2, Bruxelles : 59-71.

DEWEZ, M. et al.

- 1983 La couche mésolithique de la Grotte du Coléoptère (Bomal-sur-Ourthe).
Société wallonne de Palethnologie, Mémoire n° 5 : 1-95.

HAHN, J.

- 1983 Les industries aurignaciennes dans le bassin du Haut-Danube.
In : Aurignacien - Périgordien - Gravettien, Eraul 13 : 157-171.

KOZLOWSKI, J.K. et E. SACHSE-KOZLOWSKA

1974 Archeological Finds.

In : Upper Palaeolithic site with dwellings of mammoth bones. Cracow, Spadzita Street B, Folia Quaternaria, 44 : 23-75.

OTTE, M.

1979 *Le Paléolithique supérieur ancien en Belgique, Bruxelles, M.R.A.H. Monographies d'Archéologie Nationale, 5.*

Adresse de l'auteur : M. Dewez

Département d'Archéologie

Collège Erasme

Université Catholique de Louvain

1348 Louvain-la-Neuve.